FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE

Institut d'Etudes Judiciaires DIJON

**C.R.F.P.A. SESSION 2013**

# PROCEDURE ADMINISTRATIVE CONTENTIEUSE

*(épreuve de 5 heures comprenant 2 compositions : Droit des obligations et Procédure, coefficient 2)*

1) Votre client, en détention depuis deux ans après avoir été condamné pour trafic de drogue et violences sur mineurs, vous a contacté car il est soumis à de fréquents changements d'établissement pénitentiaire afin de prévenir toute tentative d'évasion. Cela lui cause des désagréments car il ne peut voir aussi souvent qu'il le voudrait sa famille, celle-ci étant obligé de faire de longs déplacements pour lui rendre visite au parloir.

Il vous demande si cette décision peut faire l'objet d'un recours devant un juge et si oui devant quel juge et selon quelle procédure ?
(5 points)

2) Madame Y, qui exploite un commerce ambulant de vente de vêtements sur différents marchés de la région, bénéficiait depuis de nombreuses années d'une permission de voirie pour occuper un emplacement sur le marché de la commune de Saint-Aubinois (Yonne).

La commune a voulu transformer ce marché ouvert en construisant des halles fermées, pour le confort des commerçants et de leurs clients. Madame Y a demandé à bénéficier d'un emplacement dans ce nouveau site, mais le maire a refusé au motif du manque de places, en se fondant sur un arrêté pris par son prédécesseur et qui, afin de protéger les commerçants locaux et sédentaires de la concurrence des commerçants ambulants, permet de réserver les emplacements de vente par priorité aux commerçants résidant dans le département (ce qui n'est pas le cas de Madame Y).

Madame Y est consternée et vous demande comment et avec quels arguments elle peut contester cette décision.

Par ailleurs, l'Union des commerçants ambulants, association Loi 1901, vous sollicite pour savoir si elle peut elle aussi, et de quelle manière, remettre en cause la décision du maire et l'arrêté municipal sur lequel cette décision se fonde.
(5 points)

3) Dans le cadre de l'achat d'un appartement, Monsieur Z, âgé de 45 ans, a dû remplir un questionnaire de santé pour contracter une assurance. Ayant indiqué qu'il avait été hospitalisé au CHU de Dijon 5 ans plus tôt à la suite de problèmes cardiaques, il doit, à la demande du médecin-conseil de l'assureur, communiquer audit médecin, sous pli confidentiel, le compte-rendu de son hospitalisation. Il a adressé un courrier à l'Hôpital pour que ce document lui soit transmis, mais l'administration n'a pas répondu.

Or Monsieur Z a absolument besoin de ce document rapidement pour finaliser son dossier de prêt. Il vient donc vous consulter : que pouvez-vous faire ?
(5 points)

4) Le CHU de Nancy a lancé un appel d'offres afin de s'assurer les services d'une société d'hélicoptères pour son SAMU. Votre cliente, la société « Dijon Hélicoptères » a été classée deuxième et le marché a été attribué à une autre société basée à Strasbourg. Or votre cliente estime que ce marché a été passé irrégulièrement. En effet, alors qu'il était exigé que les candidats fournissent les cartes grises des appareils devant être utilisés, la société retenue n'a pas fourni ces certificats… et pour cause, car elle ne disposait pas encore des appareils qu'elle envisageait d'acquérir auprès d'un fournisseur Suédois.

Votre client vous demande d'engager une action à l'encontre du CHU. Que pouvez-vous faire ?
(5 points)